

BRETENIERE



**PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 12 JUILLET 2018**

CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE :

- Madame Peggy BERTHIOT, présente
- Monsieur Hervé BRUYERE, présent
- Monsieur Joël COPIN, présent
- Monsieur Yves COUTAGNE, présent
- Monsieur Thierry GOLDI, présent,
- Madame Christelle GRASSI, présente
- Madame Barbara LESERF, présente
- Monsieur Alain LINGER, présent
- Monsieur Frédéric MARIN, présent
- Monsieur Franck MELOTTE, absent,
- Madame Marie-Dominique PAROT, présente
- Monsieur Nicolas SCHOUTITH, présent
- Madame Karine TANNEUR, absente,
- Monsieur Gérard VENITUCCI, présent.

L'ORDRE DU JOUR, FIXE PAR LA CONVOCATION EN DATE DU **06 JUILLET 2018**, EST LE SUIVANT :

- 1 - LOGEMENT COMMUNAL 19 RUE PRINCIPALE - FIXATION DU MONTANT DU LOYER
- 2 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2018

Pour la présente séance, la présidence est assurée par Monsieur Hervé BRUYERE, Maire et le secrétariat par Mr COUTAGNE Yves, Conseiller Municipal

nombre de pages du Procès-verbal de séance (y compris celle-ci) : 2

1 - LOGEMENT COMMUNAL 19 RUE PRINCIPAL - FIXATION DU MONTANT DU LOYER

Le maire informe les membres du conseil municipal que le logement sis 19 rue Principale, est disponible à la location. Il convient de fixer le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité (12 voix pour), de fixer le montant du loyer mensuel à la somme de 980,00 €.

Dépôt de garantie demandé : 980,00 € à la signature du contrat de location.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

2 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité (12 voix pour) d'attribuer, pour l'année 2018, les subventions exceptionnelles suivantes :

- 80,00 € à l'Association Sportive et Educative du Collège de LONGVIC
- 816,00 € au Club Amitié et Loisirs de Bretenière pour l'organisation des festivités du 14 juillet 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.